



ASSEMBLEE ANNUELLE 2020



RECUEIL DES INTERVENTIONS



Sommaire

Ouverture de l'Assemblée annuelle Richard Dorneval, président de l'ARCEA Valduc	Page 3
Activités du centre de Valduc François Bugaut, directeur du Centre	Page 4
Rapport moral et activité des commissions	Page 5
Rapport financier	Page 10
Renouvellement partiel du Bureau	Page 12
L'ASCEA Valduc Julien Gauthier, président de l'ASCEA Valduc	Page 13
L'ARCEA Jacques Penneroux, président de l'ARCEA Valduc	Page 14
Budget de l'ARCEA Marie Noëlle Gaiffier	Page 15
La mutuelle MHN Bruno Duparay	Page 17
L'Union Française des Retraites Gérard Lucas	Page 21



OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE ANNUELLE

RICHARD DORMEVAL, PRESIDENT DE L'ARCEA-VALDUC

Bonjour à toutes et à tous,

Les membres du bureau et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour notre Assemblée Annuelle, et nous vous remercions d'être nombreux à avoir répondu à notre invitation.

Comme l'année dernière, nous l'avons organisée dans cette salle des Capucins qui, d'après les retours que nous avons eus, est appréciée par une très grande majorité d'entre vous. Et je tiens à remercier M. le maire d'Is sur Tille, Thierry Darphin, tout d'abord parce qu'il nous fait l'honneur de sa présence en une période où, élections obligent, son emploi du temps doit être très chargé, et pour la mise à disposition de cette salle à titre gracieux, ce qui est très sympathique.



Merci également à François Bugaut, directeur de Valduc, qui nous fait l'amitié de venir nous présenter l'actualité de Valduc. C'est un moment attendu car nos adhérents restent très attachés à leur Centre et apprécient d'en connaître les programmes et les évolutions.

Venant de Valduc nous devons également saluer la présence

- du docteur Isabelle Puech, du service de santé au Travail - SST
- de Madame Élodie Latapie, chef du service des ressources humaines et du dialogue social - SRHS
- de Julien Gauthier, président de l'ASCEA, qui nous fera une présentation de son association dans la matinée
- et de Patrick Lointier, responsable de l'UCAP, qui est notre interlocuteur pour nos relations avec le centre de Valduc...

... Centre de Valduc dont je souhaite remercier sincèrement le directeur pour l'aide qu'il nous a apportée au long de cette année, et remercier bien évidemment Patrick Lointier et son équipe pour leur dévouement et leur patience, car nous les sollicitons très souvent.

Sont également présents nos amis du bureau national de l'ARCEA : le président Jacques Penneroux, le vice-président Gérard Lucas, et Marie-Noëlle Gaiffier, secrétaire du bureau national, qui nous présentera le bilan financier de l'ARCEA, la trésorière de l'ARCEA Mme Raymonde Boschiero n'ayant pu venir aujourd'hui.

Nous sommes également heureux d'accueillir M. Jean-Marie Piller, représentant l'UFR Fonction Publique, qui avec Joël Molhérat est membre du CDCA 21.

Avant de poursuivre, je vous propose de vous lever et d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés en 2019, ainsi que pour leurs familles.

RABOISSON Gérard (09/01)	BRESSON Jean (12/01)	SACCOMANI Alain (23/03)
LOUIS Raymond (07/05)	BIZOUARD Aristide (21/05)	FOUCARD Colette (12/09)
ARTHAUD Marcel (26/11)	PIGNE Pierre (04/12)	BÉOUTIS Michèle (25/12)

Thierry Darphin, Maire d'Is-sur-Tille, a ensuite pris la parole pour quelques mots de bienvenue.

Puis le clip vidéo réalisé pour les 60 ans de la DAM a été projeté, en introduction à la présentation du Directeur de Valduc.



ACTUALITE DU CENTRE

FRANÇOIS BUGAUT, DIRECTEUR DU CENTRE DE VALDUC

Lors de son intervention à l'assemblée annuelle de l'ARCEA Valduc, François Bugaut, directeur du centre de Valduc a commencé par rappeler que dans un contexte international particulièrement tendu, la dissuasion nucléaire n'a jamais été aussi nécessaire, et les missions de la DAM importantes, renvoyant au discours du Président de la République à l'école de guerre le 7 février 2020 <https://www.elysee.fr>.

Parmi ces missions, la chaufferie nucléaire du Suffren a été conçue sous la responsabilité de la DAM. Le projet de la direction de la propulsion nucléaire (DPN) de la DAM, était appuyé par la direction de l'énergie nucléaire (DEN) du CEA, dans le cadre du programme de sous-marins Barracuda mené par la direction générale de l'armement (DGA). Le Suffren a été inauguré le 12 juillet 2019 par le Président de la République.

On peut retenir aussi dans l'actualité de la DAM que les travaux d'analyse du Département Analyse et Surveillance de l'Environnement (DASE) du centre DAM DIF a permis de localiser le 21 juillet 2019 la Minerve, disparue en mer le 27 janvier 1968. Quant au Laser Méga Joule (LMJ) du CESTA, sa première expérience de fusion nucléaire a eu lieu le 11 octobre dernier, avec des microcibles fabriquées à Valduc : plus de 100 fabriquées en 2019 !

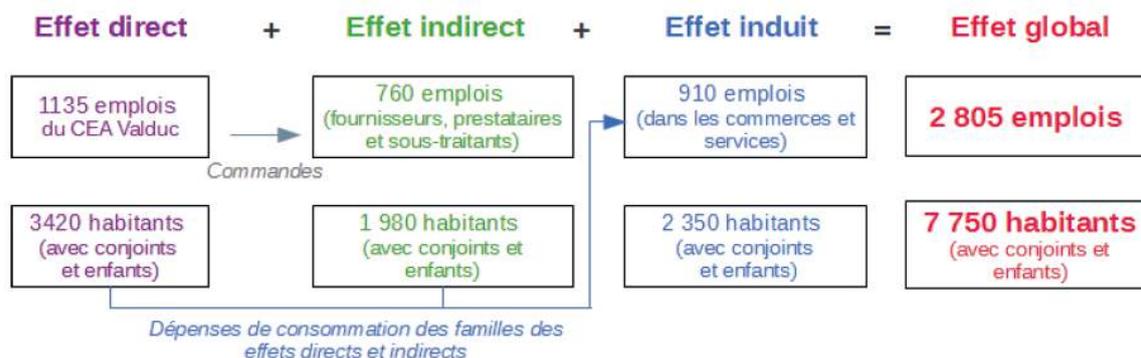
L'actualité du site est toujours très riche autour d'EPURE tout d'abord, devenue installation « phare » de Valduc. EPURE continue de s'agrandir avec un 3^e axe radiographique. Mais on relèvera aussi la poursuite des missions de Valduc avec la mise en place de l'outil industriel pour la Tête Nucléaire du Futur (TNF), le réarmement du Centre Spécial Militaire de



Valduc (CSMV)... Notons qu'une des conséquences de la fermeture de la B.A. 102 de Longvic, a été la construction d'un bâtiment destiné à loger les militaires concernés.

Les contraintes de sûreté nucléaire amènent à étendre les constructions parasismiques au bâtiment métallurgie. Toujours à ce titre, Valduc doit effectuer tous les 4 ans un exercice de crise national. Ce fût le cas en 2019 où chaque acteur à Valduc, mais aussi la préfecture, les forces de gendarmerie, les villages voisins... jouent un rôle dans un accident simulé.

Quant aux activités extérieures, le centre de Valduc est très impliqué dans Nuclear Valley, pôle de compétitivité du nucléaire civil, favorisant l'émergence de solutions innovantes et compétitives pour la filière nucléaire civil. Valduc est présent aussi dans les forums étudiants. Valduc intéresse de nombreuses PME/PMI et à ce titre, ses représentants vont à la rencontre des chefs d'entreprise lors de salons spécifiques. Et enfin, notons le très fort impact économique du centre en Côte d'Or (cf tableau ci-dessous de l'INSEE datant de novembre 2019).





RAPPORT MORAL ET ACTIVITES

RICHARD DORMEVAL

LA SECTION DE VALDUC

L'effectif de la section est stable avec 480 adhérents au 31 décembre 2019. Au cours de l'année, nous avons enregistré 31 adhésions, 9 décès, 12 démissions et 8 radiations. Il faut noter l'importance de notre participation aux stages de préparation à la retraite, organisés à Valduc, qui nous permettent d'identifier les futurs retraités et de les contacter en temps voulu pour une adhésion à l'ARCEA.

L'un des objectifs de l'année était de rechercher l'équilibre financier. Depuis quelques années, à la suite de la suppression de la subvention de l'ALAS, les exercices budgétaires faisaient apparaître un déficit plus ou moins important. Plusieurs actions ont été lancées pour redresser cette situation :

- des mesures d'économie ont été prises, comme par exemple l'abandon des avis de décès dans le Bien Public,
- la mutualisation de certaines actions a été mise en place,
- des aides ont été obtenues du Bureau National (maintenance du site internet), de la mairie d'Is-sur-Tille (gratuité de la salle pour l'assemblée annuelle), et bien sûr de Valduc.

L'ensemble de ces actions a permis de retrouver un équilibre qui vous sera présenté en détails par notre Trésorier.

En ce qui concerne les activités des commissions, comme je l'avais annoncé l'année dernière, nous avons travaillé dans la continuité, tout en essayant de progresser et d'apporter quelques nouveautés.

ACTIVITE DES COMMISSIONS

▪ Commission Solidarité

Jean-Luc Dumas, Nadine Fizaine, Jacques Novat, Marc Fanoj, Gérard Gosset

La solidarité est l'action prioritaire dans laquelle nous engageons près de 40 % du budget de la section. Elle est principalement destinée aux membres les plus âgés ou aux personnes isolées.

Pour les **grands aînés** (> 80 ans) nous avons maintenu le **déjeuner annuel**, qui regroupe 35 à 40 personnes. C'est un moment amical et convivial toujours apprécié.

De décembre à février, les **visites aux personnes seules** ont été assurées par une vingtaine de visiteurs, avec remise d'un cadeau. Ces visites permettent de maintenir le contact avec les adhérents, de saisir l'évolution de la situation de chaque personne, et d'orienter les éventuelles actions d'entraide (communes ou individuelles).

Elles permettent également d'évaluer les attentes de chacun. Dans ce domaine, nous avons pu faire les constatations suivantes :

- *pas d'adhérent dans un isolement total* : dans l'ensemble, bon soutien de l'entourage familial, amical ou de voisinage.
- *90% ont internet*, pour une utilisation majeure d'échange de courriel.
- *80% ne se connectent jamais au site de l'ARCEA de Valduc*. Tous sont lecteurs, plus ou moins assidus, des publications, en particulier les informations sur les programmations et comptes-rendus d'événements.
- *30% assurent leurs démarches administratives sur les sites en ligne*. Les autres avec l'aide de leurs enfants ou de tierces personnes de confiance. Aucune personne ne demande l'assistance de notre Commission Solidarité.
- *Préférence pour des événements à la journée ou des voyages d'une durée maxi de 3 jours*.



- Enregistrement d'une demande commune pour un inventaire des établissements de la région assurant la livraison de *courses et de repas à domicile*.

Actuellement, nous rencontrons malheureusement une **réelle difficulté** concernant le nombre de personnes assurant ces visites (5 à 7 visites/pers.) : l'âge avançant, certaines ont demandé à se retirer, ce qui est bien compréhensible. Nous lançons donc un **appel urgent à candidature de nouveaux bénévoles pour le maintien de cette activité**.

Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès des membres du Bureau, ou par mail via la fiche "Contact" de notre site internet **arceavalduc.fr**.

▪ **Commission Randonnée**

Yves Léo, Gilles Arnos, Jean-Michel Bugeon, Laurent Camus, Jean-Philippe Chevillet, Denis Maitre, Rémi Paulin, Thierry Petit, Jean-Claude Signor

La randonnée est une activité toujours très attractive : en 2019, **70 marcheurs sont titulaires de la carte ARCEA !**

Quel que soit le temps, les randonnées sont organisées **tous les mardis** sur l'ensemble du département, avec une **moyenne de 35 participants** (*le record est de 43 marcheurs*). Riche d'un répertoire **de 150 parcours différents**, ce sont **630 km** de sentiers qui ont été parcourus cette année, pour **18640 m** de dénivelé !

À cela il faut ajouter :

- le **tour du centre** de Valduc en octobre
- la **marche du 1^{er} Mai**, forte participation des retraités, et encadrement des différents parcours par les animateurs retraités.
- **deux jours de marche** et de camping, à **Publy** dans le Jura
- une sortie sur **4 à 5 jours dans le Cantal** organisée par Jean-Luc Dumas

Et le programme 2020 est dans la droite lignée de celui de 2019. Avis aux amateurs !

▪ **Commission Loisirs – Convivialité**

Yves Léo, Jean-Claude Lovato

Trois sorties étaient programmées en 2019 :

- château Savigny et moutarderie Fallot le 23/05/2019
- sortie Croisière sur la Saône le 16/06/2019
- sortie Igé et Cluny le 12/09/2019

Elles ont malheureusement dû être annulées faute d'un nombre suffisant de participants (*pour des raisons d'optimisation de coût, les sorties ne sont validées que pour un nombre supérieur à 20 personnes*)

Ce constat nous amène à essayer de comprendre pourquoi elles n'ont pas rencontré la participation escomptée et à revoir la programmation de ces visites.

À contrario, l'excursion de la "**Ligne des Hirondelles**", prévue en juin 2020 dans le Jura, a affiché complet en quelques jours seulement !



Deux conférences à caractère "non technique" ont également eu du succès :

- **Dijon, une histoire urbaine !** proposée par ICOVIL (Institut pour une meilleure connaissance de l'histoire urbaine et des villes), organisée le 28 novembre à l'initiative de Martine Gallemard : une trentaine de participants.
- **Histoire de la bombe atomique**, présentée par Christian Buchalet, le 18 décembre
 - Conférence organisée par la Société des Membres de la Légion d'Honneur (Jean Rebiffé) et l'ARCEA Valduc, avec le concours du centre de Valduc : 150 participants.

Notons pour 2020 l'organisation d'un **stage de formation à la sécurité routière**, en collaboration avec la Prévention Routière, à l'initiative de Joël Molhéat :

- 6 séances de remise à niveau (mars-avril),
- nombre de participants limité à 8, coût négocié à 20€/pers. pour les 6 séances

Signalons également le succès des **visites de l'installation Épure**, au Centre de Valduc, en septembre 2019 et février 2020. D'autres auront lieu au cours de l'année.

- **Commission Voyages**

Jean-Paul Martin

Deux beaux succès en 2019 :

- Séjour d'une semaine dans la **région des Pouilles** (Italie), avec 31 participants
- Un voyage à thème de trois jours à la frontière **Suisse** (Fort des Rousses, Ferney-Voltaire, Morbier) **et visite du CERN et du Palais des Nations Unies** (32 participants).

Une contre-performance dans les perspectives 2020 avec l'annulation du voyage en Croatie, en raison d'un nombre insuffisant de participants.

En préparation :

- Automne 2020 : **visite du GANIL** (incertitude sur les dates ?) - Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (Caen) (+ maison de Claude Monet à Giverny, visite guidée du mémorial de Caen, vieille ville de Rouen et Musée de la Ferronnerie)
- Printemps 2021 : Un **séjour en HONGRIE** - 3 jours et demi à Budapest et 4 jours à l'Ouest du Pays en passant par le Lac Balaton.

- **Commission Retraites**

Richard Dormeval, Bruno Duparay, Yve Léo, Claude Moussin, Jacques Novat

Deux réunions de la Commission se sont tenues en 2019, avec pour principal objectif l'examen des documents "Formalités suite à un décès et "Pension de réversion" remis à jour par un groupe de travail au niveau national, qui doivent maintenant faire l'objet d'une déclinaison au niveau local.

Nous avons également relayé l'information sur la **réforme des retraites** diffusée régulièrement par l'UFR et la CFR via les publications "Au Fil des Jours", CFR Échos (mensuel, sur le site ARCEA-Va), et la revue "Courrier de Retraités" (trimestriel).

Enfin, Joël Molhéat, membre du Bureau, a été nommé représentant de l'UFR au **CDCA 21** (UFR_{rg}, titulaire), avec pour suppléant Jean Piller (UFR_{fp}). Une information sur les travaux du CDCA a été présentée dans la Lettre aux Adhérents.



- **Commission Communication**

Martine Gallemard, Jean-Claude Lovato, Claudette Muller, Jean-Luc Dumas, Richard Dorneval

Beaucoup de changements dans le domaine de la communication, pour offrir à nos adhérents une information plus variée, attractive, dynamique et efficace.

Tout d'abord **un nouveau logo**, réalisé par Vincent Eyraud, ingénieur de Valduc très doué en dessin, que nous remercions chaleureusement. L'ancien logo n'était malheureusement plus utilisable : l'original avait disparu, le format n'était plus adapté aux nouveaux supports, les multiples copiés-collés l'avaient progressivement dégradé.

Un **nouveau nom** et un **nouveau look** pour la Lettre aux Adhérents :

- notre revue s'appellera "**L'Écho des Toits**"¹
- parution : trois exemplaires/an, au lieu de deux actuellement
- une ligne éditoriale plus structurée
- une présentation avec reliure "agrafée"



Une **Newsletter**, dont la diffusion a déjà été testée au cours de l'année, semble donner satisfaction à la plupart de nos adhérents. Elle est principalement utilisée pour les renseignements à court terme concernant les voyages, visites ou événements, ainsi que pour les informations générales de sources externes (CEA, UFR, Gouvernement...).

La Newsletter et la nouvelle fréquence de parution de "L'Écho des Toits" nous ont amenés à **supprimer le Flash-Infos** de septembre.

Rappelons enfin notre **site Web arceavalduc.fr**, tenu à jour quasiment quotidiennement par notre webmaster Jean-Claude Lovato. Vous y retrouverez toutes les informations, toutes les actualités de l'ARCEA Valduc, du CEA, de l'UFR, de la CFR et les liens vers nos partenaires. Je vous invite à le consulter régulièrement.



¹ Le N°1 de l'Écho des Toits devait paraître en mars 2020. La pandémie COVID-19 nous a contraints à reporter cette échéance.



- **Relations avec nos partenaires**

Gilbert Pescayre

→ **GAENA** *Groupe Argumentaire des Énergies Nucléaires et Alternatives* -

- Les activités du GAENA en 2019 ont porté sur la rédaction de **7 fiches d'actualité, 6 fiches de synthèse Énergie et une fiche argumentaire**
- **Lettres du GAENA** : (n°4) Arrêt du projet ASTRID - Lettre adressée à l'Administrateur Général du CEA
- Création d'une **structure de communication** pour réagir rapidement devant une actualité

→ **SFEN** *Société Française d'Énergie Nucléaire*

- Invitation des membres de l'ARCEA-Va aux **conférences SFEN** : "*La mobilité électrique*" (21/05), "*L'état de plasma chaud*" (10/12)
- Organisation **conjointe SFEN/ARCEA-Va** d'une conférence dans le cadre de la Fête de la Science (Lycée Carnot) : "*Climat et Energies : où va-t-on ?*" par Valérie Faudon (10/10) (160 participants dont 30 ARCEA)
- **Visite de l'EPR** à Flamanville (8 membres ARCEA)
- En mai 2020, visite du **Centre de stockage des déchets radioactifs de l'Aube**, avec une visite de l'Abbaye de Clairvaux.

→ **SLC** *Sauvons le Climat*

- 3 à 4 réunions en 2019, et participation à l'Université d'Été (sept 19) à Orléans sur le thème « *réduction des émissions de CO2 dans le bâtiment* ».
- Participation à la diffusion de la **brochure "Réchauffement climatique : bonnes questions et vraies réponses"**.
- Invitation des membres de l'ARCEA-Va aux **conférences** organisées localement (*Science Po Dijon : "les différentes formes d'énergie", le 08/10*)

- **Activités externes**

Plusieurs membres du Bureau sont impliqués dans des activités externes à l'ARCEA, en lien avec ses objectifs.

- Délégué Régional Bourgogne de l'UFR : Richard Dormeival
- Membre du GAENA - Représentant au CA de l'ARCEA : Gilbert Pescayre
- Membre des bureaux de la SFEN-BFC et de SLC : Gilbert Pescayre
- Représentant titulaire de l'UFR au CDCA 21 : Joël Molhérat
- Délégués à l'Assemblée Générale de la mutuelle Malakoff-Humanis et membres de la commission de gestion : Bruno Duparay, Yves Léo.

CONCLUSION

Voilà résumées les actions majeures que nous avons menées au cours de l'année 2019. Je termine en remerciant tous les membres du bureau pour le travail accompli, pour leur engagement et la qualité de nos relations.

L'ensemble du Rapport moral et Rapport d'activités a été approuvé à l'unanimité.



RAPPORT FINANCIER

PATRICK VALIER-BRASIER

COMPTE D'EXPLOITATION 2019

Code	Libellé des charges	2018	2019	Code	Libellé des ressources	2018	2019
602-1	Fournitures de bureau, téléphone, locations	653,25	619,02				
602-2	Informatique : matériel, consommables, entretien	467,18	271,23				
616-1	Assurances	365,93	294,76				
618-1	BN : Réceptions, A.G., C.A.						
618-2	Sections : Réceptions, A.A., C.A.			708--	Cotisations perçues	4 600,00	4 700,00
618-5	Formations, actions spécifiques, honoraires			723-1	Subvention ALAS		
618-62	Conférences		78,18	723-2	Subvention AREVA		
618-7	Action sociale	1 800,00	1 692,31	723-3	Participation du CEA		561,69
623-61	Abonnements-Courrier des retraités			723-4	Subvention CE-AREVA		
623-62	Défense des retraités, cotisations UFR			723-5	Subvention Bureau National		
623-7	Publications	505,58	51,66	723-6	Subventions autres		
623-8	Gratifications	97,00	202,47	760-1	Produits financiers	174,57	162,75
623-9	Subventions			760-2	Remboursement de frais	374,82	155,77
625-1	Frais de mission BN			760-3	Abonnements - Courrier des retraités		
625-2	Frais de mission Sections			760-4	Cotisations UFR		
626-1	Frais de poste, routage	316,10	322,57				
660-1	Frais financiers	1,59	20,00				
681-12	Dotation aux amortissements						
	TOTAL CHARGES DE GESTION	4 206,63	3 552,20		TOTAL RESSOURCES DE GESTION	5 149,39	5 580,21
678-1	Manifestations culturelles	12 768,03	14 491,39	778-1	Manifestations culturelles	11 115,00	13 854,00
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	16 974,66	18 043,59		TOTAL RESSOURCES D'EXPLOITATION	16 264,39	19 434,21
	RESULTAT D'EXPLOITATION		1 390,62		RESULTAT D'EXPLOITATION	710,27	
	TOTAL GENERAL	16 974,66	19 434,21		TOTAL GENERAL	16 974,66	19 434,21

BILAN 2019

ACTIF				PASSIF			
Code		2018	2019	Code		2018	2019
	Immobilisations corporelles				Capital		
218-3	Immobilisations				Report à nouveau	24 157,73	23 447,46
280--	Amortissements				Résultat d'exploitation	-710,27	1 390,62
	Sous-total	0,00	0,00				
	Valeurs mobilières de placement						
508-1	Compte épargne 1						
508-2	Compte épargne 2	21 700,80	21 863,55				
	Sous-total	21 700,80	21 863,55				
	Comptes courants						
512-1	Compte courant 1	658,26	2 974,53				
512-2	Compte courant 2	0,00	0,00				
512-3	Compte courant 3	0,00	0,00				
	Sous-total	658,26	2 974,53				
	Total en Banque	22 359,06	24 838,08				
	Débiteurs et créditeurs divers						
486--	Dépenses constatées d'avance	1 088,40	0,00				
487--	Ressources constatées d'avance	0,00	0,00				
466--	Charges à payer	0,00	0,00				
467--	Produits à recevoir	0,00	0,00				
	Sous-total	1 088,40	0,00				
	TOTAL GENERAL	23 447,46	24 838,08		TOTAL GENERAL	23 447,46	24 838,08



CHARGES 2019

Le 1^{er} tableau présente le compte d'exploitation au 31/12/2019 avec, à gauche, les charges de l'exercice et à droite, les ressources.

Le résultat de l'exercice positif est de 1 390,62 €. Les charges de gestion ont diminué par rapport à 2018 alors que les ressources d'exploitation ont augmenté.

Les charges 602-1 et 602-2 correspondent aux dépenses de secrétariat, d'informatique, de téléphone des membres du bureau.

La charge 616-1 correspond à la prime d'assurances versée à la MAIF, prime qui a été renégociée par notre Pdt auprès de MAIF.

La charge 618-62 correspond à l'organisation du pot de l'amitié suite à la conférence « Histoire de la bombe atomique ».

La charge 618-7 correspond aux coffrets cadeaux offerts en fin d'année aux personnes seules.

La charge 623-7 correspond à l'hébergement de notre site internet.

La charge 623-8 correspond aux cadeaux de départ de 2 anciens membres du Bureau

La charge 626-1 correspond à des dépenses d'affranchissements et des frais de déplacements des membres du Bureau.

La charge 660-1 correspond à une écriture doublée sur un bordereau de remise de chèques.

La charge 678-1 correspond aux dépenses des manifestations culturelles à savoir :

- 1- Assemblée générale de février 2019
- 2- Randonnée pédestre
- 3- Séjour dans les Pouilles
- 4- Journée des personnes seules
- 5- Visite du CERN
- 6- Repas des Grands aînés
- 7- Conférence « Dijon, une Histoire Urbaine »

RESSOURCES 2019

Les ressources se décomposent en :

- 1- Les cotisations (8 449 € ont été transférés au Bureau National)
- 2- Le remboursement de frais par le centre de Valduc (La prestation du musicien à l'A.A.)
- 3- Quelques produits financiers (intérêts sur livret)
- 4- Un remboursement de la MAIF et la participation des membres du bureau aux cadeaux de Mme Maréchal et M. Decobecq.
- 5- Le compte 778-1 avec les produits des manifestations culturelles citées précédemment.

BILAN 2019

L'actif est constitué du compte courant positif de 2 974,53 € et du compte épargne avec 21 863,55 €

Le passif est constitué de la somme du report à nouveau de 23 447,46 € et du résultat d'exercice positif de 1 390,62 €

Avant de vous demander le quitus de mon rapport, je passe la parole à notre Vérificateur aux comptes, M. Alain Beaubron.

PREVISIONNEL 2020

Le total des charges d'exploitation devrait être de 18 000 €

Le total des ressources d'exploitation devrait être de 18 000 €

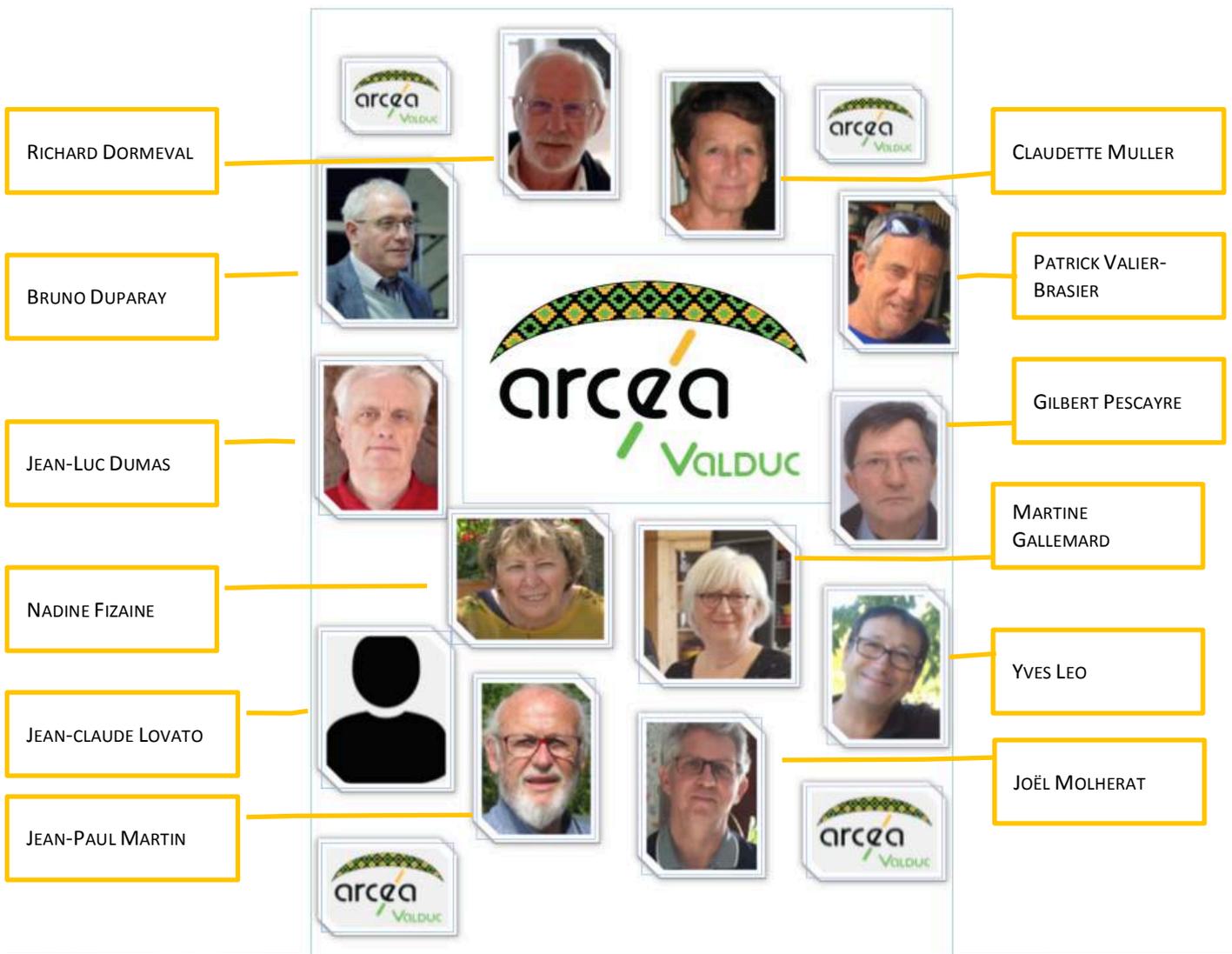
L'exercice devrait être équilibré.



RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU BUREAU

Composition 2019	Membres sortants	Candidats 2020
Dormeval Richard	Dormeval Richard	Dormeval Richard
Dumas Jean-Luc	Lovato Jean-Claude	Lovato Jean-Claude
Duparay Bruno	Muller Claudette	Muller Claudette
Fizaine Nadine	Pescayre Gilbert	Pescayre Gilbert
Léo Yves		Gallemard Martine
Lovato Jean-Claude		
Molherat Joël		
Martin Jean-Paul		
Muller Claudette		
Pescayre Gilbert		
Valier-Brasier Patrick		
<i>Gallemard Martine</i>		

Les cinq candidats ont été élus à l'unanimité.





L'ASCEA EN 2019

JULIEN GAUTHIER, PRESIDENT DE L'ASCEA VALDUC

Résumé par Patrick Valier-Brasier

Julien Gauthier a présenté le terrain multisports inauguré le 19 juillet avant de remercier chaleureusement Stéphane EMALDI pour son implication et son dévouement au sein de l'ASCEA. Stéphane a fait valoir son droit à la retraite.

Après avoir présenté les élus du Conseil d'Administration et les responsables de chaque section sportive, il a donné quelques chiffres pour montrer le dynamisme de l'association et l'implication de membres de l'ARCEA (37 retraités soit 4% de l'effectif).

Les retraités participent essentiellement à la marche annuelle (16 participants), au tour du centre (21 participants).

Enfin, Julien a présenté les grands rendez-vous de 2020 :

- 1- Les jeux nationaux du sport d'entreprise du 20 au 24 mai
- 2- La marche annuelle du 2 mai
- 3- L'ASCEA au golf à Salives le 8 mai
- 4- La 28^{ème} édition du tour du centre fin septembre, début octobre
- 5- La 29^{ème} édition du Raid Valduc les 12 et 13 septembre aux Rousses
- 6- 'Assemblée générale de l'ASCEA le 13 mars 2020





L'ARCEA

JACQUES PENNEROUX, PRESIDENT

Résumé par Martine Gallemard

Comme chaque année, Jacques Penneroux, président de l'ARCEA, a débuté son intervention en présentant l'organigramme du CEA et en mentionnant les changements notoires comme celui du nouveau Directeur des Applications Militaires, Vincenzo Salvetti.

Chiffres clés du CEA

- Effectif - 19 925 salariés parmi lesquels 875 recrutements pour un âge moyen de 42,7 ans !
- Budget - 5 300 M€ (4 400 en 2014).
- Brevets - le CEA est toujours à la 3^{ème} place des déposants avec 704 brevets déposés en 2018. On peut noter aussi que 148 start-up ont vu le jour en 20 ans sur des technologies innovantes.



L'ARCEA en quelques chiffres :

- Au 31 décembre 2019, l'ARCEA compte 4 097 adhérents (en baisse par rapport à 2018).
 - 476 adhérents à Valduc (stabilité), 4^e après DAM/DIF, Saclay et Cadarache
 - 172 adhésions
 - 30 à Valduc, 2^e après Pierrelatte (et devant Saclay)
 - 316 départs (Radiations, perdus de vue, démissions, décès)
 - 29 à Valduc, 5^e position (dans la moyenne)
- Sur les cinq dernières années :
 - 828 nouvelles adhésions
 - 127 à Valduc, 2^e après Saclay, soit un taux de 69% (meilleur taux devant CER)
 - 1 923 départs
 - 288 à Valduc, 2^e après Saclay

L'ARCEA reste toujours fortement impliquée à l'**UFR**². Certains adhérents sont impliqués dans les **CDCA**³. Liliane Faure (BN ARCEA) est fortement impliquée pour **AXA Décès** (plus de 600 dossiers à suivre).

Assistance juridique - il est rappelé que Me Thierry Gatin, avocat, assure l'assistance juridique des membres de l'ARCEA (Succession, héritage, divorce, relations entre propriétaires et locataires, problèmes de voisinage, litiges avec l'administration...). La 1^{ère} consultation est prise en charge par l'ARCEA.

Mutuelle MHN – 22 candidats aux élections de mai 2019 – 7 représentants de la commission Mutuelle – 6 élus. Les 3 premiers (dont Bruno Duparay et Yves Léo) siègent à la commission de gestion spéciale Il y avait 16 000 inscrits – 3 456 bulletins exprimés -

GAENA – 60 fiches ont été éditées, d'autres sont en cours de rédaction. Elles ont été transmises à la direction du CEA, aux élus, à la presse et sont à la disposition de tous sur le site www.energethique.com.

Information – Communication : Défis du CEA, Clefs CEA, Livrets thématiques, Rapports annuels CEA et Centre du CEA, Savanturiers (collégiens et lycéens), Talents, Mémento de l'énergie, Les centrales nucléaires dans le monde, (Consultables sur <http://www.cea.fr> et téléchargeables), et le site de l'association, <http://www.arcea-national.org>

NDLR

² Gérard Lucas a annoncé son retrait de la vice-Présidence

³ Joël Molherat pour l'ARCEA-Valduc



BILAN FINANCIER DE L'ARCEA – BUREAU NATIONAL MARIE-NOËLLE GAIFFIER, SECRETAIRE DE L'ARCEA

Notre Trésorière Générale Raymonde Boschiero regrette de ne pouvoir être avec vous pour votre Assemblée Annuelle. Elle m'a demandé de la remplacer, ce qui me permet d'être avec vous aujourd'hui et d'avoir le plaisir de vous présenter les comptes du Bureau National pour 2019.

Globalement, on note une stabilité des comptes. Le total des ressources 2019 reversées par les sections est légèrement inférieur à celui de 2018, en raison malheureusement du nombre d'adhérents qui continue à diminuer (-4% pour cette année) ; Quant aux dépenses elles sont sensiblement d'un même montant global avec une répartition par poste différente.



Analyse des dépenses : Sur les 20 € reçus par le B.N. il faut retirer 5 € pour l'abonnement au Courrier des Retraités (facultatif mais conseillé) et 3 € pour l'adhésion à l'UFR (automatique dès que l'on est adhérent à l'ARCEA), il reste 12 € par adhérent, qui se répartissent sur :

- **Les publications et les frais de routage** - toujours 2 bulletins par an qui font l'objet de 2 fois 4500 envois. A noter que c'est sur ce poste que le CEA nous verse une **participation de 20 000 €, qui couvre environ 65% de ces frais**. De ce fait, le montant que vous réglez pour les 2 bulletins est de 2,7€ (1,35€ par numéro). C'est également sur ce poste que figure l'envoi des convocations à l'A.G.
- **Les actions spécifiques et sociales – Formation** : il s'agit des honoraires qui ont été versés à notre avocat. Je vous rappelle que lors d'une demande de consultation la 1^{ère} est prise en charge par le BN. Je vous signale que nous avons un nouvel avocat (l'ancienne a pris sa retraite). En outre, cette année il y a eu une réunion sur les pensions de réversion et deux autres consacrées aux dossiers à établir avant et après décès (fiches présentées dans le dernier bulletin ARCEA).
- La Mutuelle **MHN**. Il s'agissait d'abord de réunir les membres de la commission ad hoc qui se présentaient pour l'élection des délégués à l'A.G. de la mutuelle, puis d'une réunion entre les 6 membres élus.
- **Le GAENA** : Les participants à ce groupe qui se consultent beaucoup par internet doivent quand même se réunir pour coordonner leurs travaux, en général 3 ou 4 fois par an. Ces dépenses concernent le remboursement des frais de déplacement. **Les fiches élaborées par ce groupe, qui sont largement diffusées, sont très importantes, elles sont un des éléments qui nous permet d'obtenir la participation du CEA.**
- **Conférence sur les déchets** : il s'agit du petit complément relatif à la conférence organisée fin 2018
- **Les frais de réception et de location**. Nous essayons de tenir toutes nos réunions au siège du CEA, le Ponant dont les conditions nous sont favorables.
- **L'A.G.O.** Comme l'année précédente, elle s'est tenue au C.I.S.P, le Ponant n'ayant pas de salle assez grande.



Les frais de déplacements :

Remboursement des frais :

- avancés par les présidents de section et les membres élus, environ 25 personnes (dont la moitié viennent de province) pour participer à l'Assemblée Générale et aux Conseils d'Administration, 3 pour cette année en raison des grèves. Par contre il y a eu une réunion avec les trésoriers suite à la nouvelle implantation informatique,
- des membres du Bureau National qui se rendent aux différentes assemblées annuelles des sections, afin d'informer les adhérents qui ne peuvent assister à l'A.G. à Paris.

Les frais de Gestion et Financiers

Le BN a dû s'équiper de deux nouveaux ordinateurs, les anciens étant devenus obsolètes.

BUREAU NATIONAL : RAPPORT FINANCIER

Pour l'A.A. de Valduc du 21 février 2020

	RESSOURCES		DEPENSES		REPARTITION	
	2018	2019	2018	2019	des 20 € reçus par le B.N.	pour Valduc des dépenses totales du BN (déduction faite de la participation du C.E.A.)
Abonnements " Courrier des retraités " <i>Nbre d'abonnements</i>	17 005,00 3401	16 660,00 3332	17 633,75	16 772,50	5	1 660 332
Adhésions U.F.R./C.F.R.	12 339,00	11 847,00 3949	12 920,00	12 220,00	3	1 428 476
Cotisations (hors Abts et U.F.R./C.F.R..)	46 951,00 4113	45 200,00 3949				
Produits financiers	350,99	2 095,38				
Publications et Frais de routage	20 000,00	20 000,00 Participation du CEA	29 964,45	30 461,35	2,7	1 183
Actions spécifiques et sociales-Formation MHN			751,01	1 831,15 1 696,52	0,5 0,4	207 192
Action défense du nucléaire (GAENA) Rembt frais			5 560,81	4 261,65	1,1	482
Conférence avec Vidéo			5 047,68	769,30 Solde	0,2	87
Frais de réception et location de salles pour C.A., GAENA et Réunions diverses A.G.O			6 297,79	7 156,87	1,8	809
Déplacement des représentants des sections aux C.A., Réunions et A.G. du BN aux C. A, Réunions - A.G et A.A.			3 678,00	2 459,00	0,6	278
Déplacement des représentants des sections aux C.A., Réunions et A.G. du BN aux C. A, Réunions - A.G et A.A.			5 683,80 6 500,95	6 358,38 5 896,83	1,6 1,5	719 667
Frais de Gestion et Financiers, Assurance Site Internet			3 674,94	4 521,55 1 995,28	1,1 0,5	511 226
	96 645,99	95 802,38	97 713,18	96 400,38	20	8449



LA MUTUELLE CEA

BRUNO DUPARAY
REPRESENTANT ARCEA A LA CGS CEA MHN

COMMENT ET PAR QUI SONT FIXEES LES COTISATIONS ?

Deux instances interviennent successivement pour le régime de base.

→ **La première, la CGS** (Commission de Gestion Spéciale) est composée de quinze membres dont trois retraités du CEA élus à l'AG de la MHN. Elle fixe les cotisations globales pour les catégories A et B (Actifs et Retraités) d'une part et pour la catégorie C (conjoints > au seuil) d'autre part. Les montants des cotisations globales résultent de l'analyse du bilan de l'année N-2 et du prévisionnel de l'année N-1 ainsi que la prise en compte des coûts supplémentaires liés aux évolutions réglementaires et aux évolutions des coûts des prestations.



Ce fond de régulation institué par l'accord de 1994 pour couvrir les prestations santé des retraités sera totalement épuisé d'ici 2021.

→ **La deuxième, la Commission de Suivi** de l'accord d'entreprise dans laquelle siègent la DRHRS et des représentants de chacune des organisations syndicales signataires de l'accord. **Les retraités ne sont pas représentés dans cette instance.** Comme son nom l'indique, cette instance assure le suivi de l'application de l'accord. Elle a, entre autres, pour rôle de fixer les quotes-parts par catégorie (Cat A actifs, Cat B retraités et Catégorie C conjoints revenu > au seuil) après avoir intégré la dotation CEA ainsi qu'un complément financier issu du fond de régulation réservé aux retraités. De ces deux instances résultent les montants des cotisations et quotes-parts 2020 pour le régime de base.

Cotisation globale (A et B)	Quote part catég.A (actifs)	Quote part catég. B (retraités)	Cotisation catég. C
1224 € (+5,15%)	246 € (sans changement)	1002 € (+6,4%)	1680 € (+19,6%)

La Commission de Gestion des options dans laquelle siègent les 4 administrateurs de la MHN issus du CEA, est chargée de fixer les cotisations.

Les options qui offrent des garanties surcomplémentaires sortent du cadre de l'accord du CEA et sont uniquement réservées aux personnes affiliées au contrat collectif CEA. La commission de gestion des options fixe le montant des cotisations pour les différentes options au regard des résultats financiers par option.



Pour l'année 2020, la commission a jugé possible de maintenir le montant des cotisations identiques à celle de 2019 comme le montre le tableau ci-après.

	Actifs et moins de 60 ans	Retraités et plus de 60 ans	Enfants
Option 1	181,80 € (sans changement)	264 € (sans changement)	109,92 € (sans changement)
Option 2	327 € (sans changement)	477,6 € (sans changement)	199,68 € (sans changement)
Option 3	720,36 € (sans changement)	940,92 € (sans changement)	398,28 € (sans changement)

Nota : le régime de base et les options 1 et 2 rentrent dans la catégorie des contrats dit responsables alors que l'option 3 sort de ce cadre. Cela signifie que dans le cas des contrats responsables certains plafonds de remboursement sont imposés par l'état dans le but de contenir les augmentations de prix de certaines prestations.

ASPECTS FINANCIERS : POINTS IMPORTANTS A SOULIGNER !

Le bilan 2019 fait apparaître pour le régime de base des différences notables sur le P/C (Prestation / Cotisation) entre les actifs qui se situe à 75% et les retraités qui s'élève quant à lui à 145%. Cet écart significatif sur les dépenses entre la catégorie A (Actifs) et la catégorie B (Retraités) n'est pas sans conséquence dans les discussions qui ont lieu dans les différences instances.

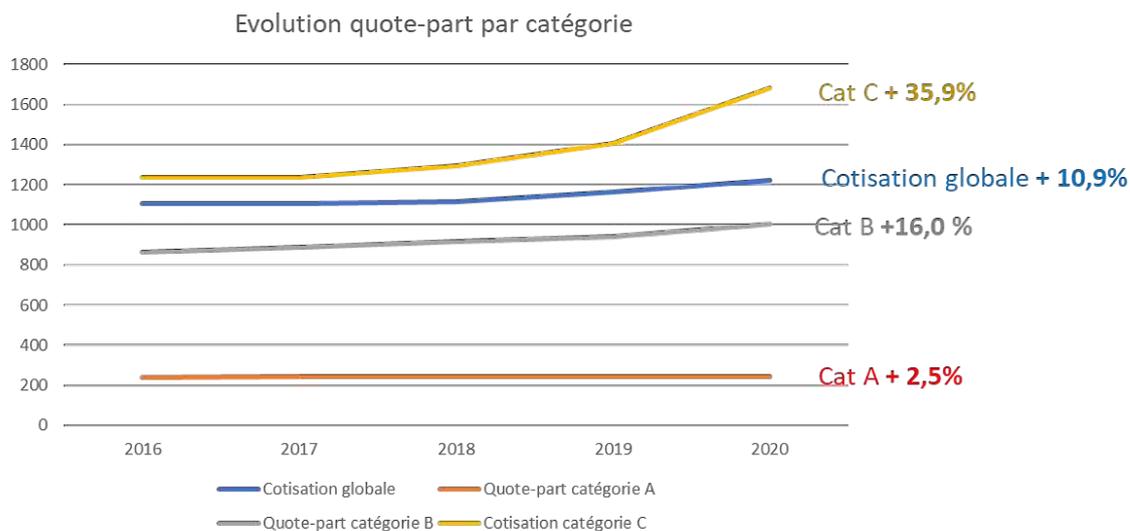
Pour l'année 2020, l'apport du CEA s'élèvera - sur la base de la cotisation sociale - à environ 19,6 M€ (1,9% de la masse salariale brute) : 18,6M€ pour les actifs et de 1 M€ pour les retraités auquel il faut ajouter environ 3 M€ issus du fond de régulation. Fond de régulation qui sera épuisé en 2021.

Comme le stipule l'accord, les cotisations de la catégorie C sont en fonction du coût réel chargé des prestations de cette catégorie. Le ratio P/C (Prestation sur Cotisation) constaté en 2019 pour cette catégorie s'élevait à 120%, d'où la forte augmentation de 19,6% pour cette catégorie en 2020.

L'apport CEA se répartit selon les quotes-parts comme suit :

Cotisation globale (A et B)	Quote part catég.A (actifs)	Quote part catég. B (retraités)	Cotisation catég. C
1224 €/102€ mois	246 €/20,50€ mois	1002 €/83,50€ mois	1680 €/140€ mois
Apport CEA	978€/81,50€ mois	222€/ 18,50€ mois	

L'analyse de l'évolution des cinq dernières années pour les montants des cotisations du régime de base montre que la celle des retraités a subi une forte augmentation à comparer à celle des actifs qui est restée pratiquement stable. Cette situation est la conséquence du déséquilibre des dépenses toujours croissant entre retraités et actifs.



RENOUVELLEMENT DE L'ACCORD ET PERSPECTIVES :

Comme signalé dans le bulletin de janvier 2020 de l'ARCEA, l'accord relatif au régime frais de soins de santé complémentaire à la Sécurité Sociale, signé en 2015 entre le CEA et les organisations syndicales, arrivera à échéance fin 2020.

Dans cette perspective, nous avons rencontré la Directrice des ressources Humaines et des Relations Sociales du CEA. De cet entretien il en est ressorti plusieurs points importants concernant le renouvellement de l'accord :

- La confirmation que le fond de régulation serait épuisé d'ici 2021,
- L'attachement du CEA à ce que les retraités restent dans l'accord avec toutefois nécessité de prendre en compte le contexte actuel du dialogue social au CEA,
- L'obligation pour le CEA de lancer un appel d'offre (marchés publics) à l'occasion du renouvellement de l'accord,
- Le lancement prochain de la concertation avec les représentants syndicaux pour définir les termes du nouvel accord et l'élaboration du cahier des charges,
- La prolongation de l'accord jusqu'en 2021 pour se donner le temps de traiter le dossier.

Dans ce contexte particulier nous devons tous nous mobiliser pour réaffirmer notre attachement à rester associés au futur accord et demander à être consultés pour l'élaboration du cahier des charges afin de pouvoir faire valoir nos exigences.



Mieux maîtriser les dépenses : pensez à utiliser le réseau santé KALIXIA !

Important aujourd'hui pour les années à venir, la maîtrise des dépenses ! Vous avez pu constater dans le courrier de Malakoff Humanis qu'un nouveau réseau de soin était proposé au 1^{er} janvier 2020 : le réseau KALIXIA.

Je vous engage tous, aussi souvent qu'il vous est possible, à vous adresser à ce réseau qui permet de limiter les dépenses du fait des accords passés avec les praticiens et prestataires de santé et a aussi pour conséquence de limiter votre reste à charge.

PLUS PRÉCISÉMENT... RÉSEAUX DE SOINS DE KALIXIA



Kalivia optique

+ de 5 100 opticiens
(versus 2 500 Itelis)

Soit 40% des professionnels en
exercice



Kalivia Audio

+ de 3 400 Centres d'Audio
(versus 1 000 Itelis)

Soit 80% des centres en France



Kalivia Dentaire

3 200 Chirugiens dentistes
(versus 2 620 Itelis)



Kalixia Ostéo

400 Ostéopathes

Ouvert depuis fin mars 2018

Depuis votre espace, accès aux informations concernant le réseau KALIXIA.

<https://sante-espaceparticuliers.humanis.com/documents-utiles-et-demarches-en-ligne/guides-pratiques/reseaux-kalixia>



UFR-CFR : ACTIONS 2019

GERARD LUCAS, PRESIDENT DE L'UFR

Résumé par Joel Molherat

En préambule de sa présentation, Gérard Lucas informe l'assemblée qu'après plusieurs années d'activité à l'UFR, il passe le relai à Martial Fabre du CEA Saclay.

Forte de 1.5 million d'adhérents (10% des retraités), la CFR (Confédération Française des Retraités) est l'association de retraités la plus importante de France. Elle est composée de six grandes fédérations de retraités :

- Générations Mouvements, ex Aïnés Ruraux
- Groupement CNR-UFRB
- FNAR – Fédérations Nationale des Associations de Retraités et Préretraités
- UFR – Union Française des Retraités
- CNRPL – Confédération Nationale des Retraités des Professions Libérales
- ANR – Association Nationale de retraités.



Au niveau national, la CFR est représentée et agit à travers :

- La CDCA, Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie,
 - représentativité reconnue dans tous les départements
- L'HCFEA, Haut Conseil de la famille et de l'Age,
 - représentativité reconnue (décret du 25/10/2016). 7 postes
- Le COR, Conseil d'Orientation des Retraites,
 - représentativité depuis sa création
- Les demandes récurrentes de la reconnaissance dans les Caisses de Retraite, OSS, Observatoire Senior et Société depuis 2005. Projets de Loi et soutien de députés de plus en plus nombreux.

En 2019, les principales actions et préoccupations ont concerné sept grands domaines :

- La place des retraités dans la société,
- Le pouvoir d'achat des retraités,
- L'UFR dans les CDCA, l'ARCEA-Valdunc, titulaire et l'ARM21, Association des Retraités Militaires (suppléant), sont représentées dans le CDCA 21,
- La santé des retraités
- L'autonomie des retraités
- L'UFR – la CFR et les médias en 2019
- La retraite universelle : projet du gouvernement.

En raison de l'importance du sujet, seul la réforme des retraites, projet du gouvernement et point de vue de la CFR, a été abordée lors de cette Assemblée annuelle.



La réforme des retraites.

Les principales motivations d'une véritable réforme de retraites sont le souci d'une plus grande équité et de plus de justice, ainsi que de rassurer les jeunes générations sur la pérennité du système. Pour que la réforme des retraites réussisse, il faut unifier les régimes de la Fonction Publique, des régimes spéciaux et du régime générale (privé), soit 90% de la population active et assurer une gouvernance prioritaire afin que l'Etat ne soit pas le seul à contrôler le système.

La CFR est la seule organisation de retraités à travailler sur ce chantier depuis 10 ans. Les contacts entre la CFR et le HCRR - Haut-Commissaire de la Réforme des Retraites - sont effectifs. Pour preuve, en janvier 2018, le HCRR J.P. Delevoye demande à rencontrer la CFR pour connaître son projet de réforme des retraites. De 2018 à début 2019, poursuite des contacts avec le HCRR et les experts de la CFR et du gouvernement sur le projet de réforme des retraites. En janvier 2019 sur la question de la gouvernance de la future caisse de retraite, la CFR a connu une première déception. Mais la CFR reste en contact malgré tout. Fin 2019, le CFR a un premier contact avec Laurent Pietraszewski, nouvel HCRR.

Pour la CFR, le projet de retraite universelle est résumé en 10 points :

- 1- Une seule caisse de retraites pour tous
- 2- Système de retraite obligatoire
- 3- Gestion par répartition
- 4- Système de retraite par points
- 5- Financement contributif
- 6- Financement solidaire
- 7- Un compte individuel par Français
- 8- Compte individuel consultable par chaque futur retraité
- 9- Pensions indexées sur les prix et la démographie par tranche d'âge
- 10- La gouvernance de cette caisse comprendra des représentants de : l'Etat, des employeurs, des salariés et des retraités.

L'évolution du projet du Gouvernement en 2018 et 2019 et perspectives 2020-2025.

En 2018 et 2019, le projet du Gouvernement a évolué. Le projet de loi est repoussé en février 2020 et la loi est repoussée en 2025.

Le régime sera bien universel, mais pas unique. L'assiette des cotisations sera de 3 fois le Plafond de la Sécurité Sociale (PSS) et non de 4 fois le PSS comme le proposait la CFR.

Les droits de retraites exprimés en points, sa valeur sera fixée chaque année. L'indexation de pensions se fera sur les salaires, corrigée d'un « facteur » de soutenabilité. La CFR considère que ces conditions seront pénalisantes. Elle préfère l'indexation sur les prix.

La loi fixerait à 60 ans l'âge minimum. Tout report au-delà donne un bonus.

La pension de reversions, il n'y aurait pas de changement pour les pensions liquidées avant la loi.

La CFR n'accepte pas que les associations de retraités soient exclues de l'instance de gouvernance du nouveau système de retraite.



Les 3 enjeux conflictuels majeurs du projet de réforme actuellement.

A l'heure actuelle, le projet de réforme rencontre 3 enjeux conflictuels importants.

L'âge d'équilibre - Nier une évidence démographique n'est pas acceptable. De même que ne pas changer l'âge de départ actuellement, c'est accumuler de la dette pour les jeunes de demain (augmenter les cotisations/baisser les pensions). Nous préparons un système de retraite pour plus de 30 ans. Sur une longue période, la démographie change (l'expérience en a été faite). L'âge d'équilibre proposé s'adapte automatiquement à la démographie. Pour preuve l'âge réel des départs actuels est de 63.5ans. Le Gouvernement doit choisir entre fermeté et coûteuses concessions.

La retraite par points - Pour la CFR, trop peu d'efforts ont été faits par l'exécutif et ses relais médiatiques pour expliquer aux Français qu'un système de retraite par points n'est pas une novation. Ce régime fonctionne depuis 72 ans sans remise en question (Agir-Arrco) : 80% des retraités, 88Mds€, 25% des retraités.

La gestion des réserves - La question des réserves des caisses des différents régimes reste posée. Celle-ci mettra en concurrence le traitement de l'équité et celui de la viabilité du futur régime. Une sanctuarisation des avantages de certains corporatismes au détriment de l'intérêt général est à craindre.

Les résultats des derniers sondages sur le projet de réforme des retraites montrent bien les difficultés rencontrées pour sa mise en œuvre.

- 70% des Français pour la fusion des régimes de retraite
- 65% des Français contre l'augmentation de l'âge de départ.

→ Plus d'infos sur l'actualité de la CFR et de l'UFR

Publications

- Au fil des Jours et CFR-Echoc, mensuels disponibles sur le site de l'ARCEA-Valduc (arceavalduc.fr).
- Le Courrier des Retraités, trimestriel (sur abonnement, 5€/an via l'ARCEA).
- Le lien CDCA, bi trimestriel disponible sur le site de l'ARCEA-Valduc (arceavalduc.fr).

Sites internet

- retraites-ufr.com
- retraites-cfr.com
- arceavalduc.fr qui relaie les informations.

